Roy, Pierre Geogres
La famille Foucault

CS
90
F6

PIERRE-GEORGES ROY

LA FAMILLE FOUCAULT

5 sl

LA FAMILLE

Foucault

—PAR—

PIERRE-GEORGES ROY

LÉVIS

1915

LIBRARY
OCT 28 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

CS
90
F6

LA FAMILLE FOUCAULT

FRANÇOIS FOUCAULT

En juin 1716, le roi de France accordait à François Foucault l'emploi de garde-magasin à Québec, vacant par la retraite du sieur Desnoyers.

Foucault était le fils de Eusèbe Foucault et de Catherine Catelan, du diocèse de Bayonne, en Gascogne. M. l'abbé Daniel (HISTOIRE DES GRANDES FAMILLES FRANCAISES DU CANADA, p. 262) dit que M. Foucault était de l'illustre maison des comtes de Foucault, dont les origines remontent jusqu'aux Croisades. Il n'appuie sa prétention sur aucune preuve. Nous croyons que M. Foucault n'avait que le nom de commun avec l'illustre famille des comtes de Foucault.

M. Foucault ne tarda guère à venir prendre son emploi puisque nous le voyons figurer au recensement de la paroisse de Québec fait pendant ce même été de 1716. On lui donne son titre de garde-magasin du Roi et on le dit habitant du quartier Saint-Nicolas ou du Palais. Il est âgé de 26 ans.

Le 3 avril 1733, le gouverneur de Beauharnois et l'intendant Hocquart concédaient à M. Foucault "un terrain de deux lieues de front sur la rivière Chambly, les dites deux lieues de front à prendre depuis la borne de la seigneurie nouvellement concédée au sieur de Noyan, et sur la même ligne, en remontant le long de la rivière Chambly, sur la profondeur qui se trouvera jusqu'à la baie de MissisKouy (Missisquoi) le tout à titre de fief et seigneurie avec droit de haute, moyenne et basse justice, droits de pêche, de chasse et de traite avec les Sauvages tant au devant qu'au dedans du dit terrain." (1)

Cette concession fut ratifiée par le roi le 6 avril 1734. (2)

Le 18 avril 1733, M. Foucault était fait conseiller au Conseil Supérieur de Québec, en remplacement du sieur de Saint-Simon, décédé (3)

Le 27 avril 1735, MM. de Beauharnois et Hocquart accordaient à

(1) Insinuations du Conseil Supérieur de Québec, cahier 7.

(2) Insinuations du Conseil Supérieur de Québec, cahier 7.

(3) Insinuations du Conseil Supérieur de Québec, cahier 7.

M. Foucault et à M. Boucault, lieutenant au siège de l'amirauté de Québec, une concession au Grand Saint-Modet, près la rivière des Français, à la côte du Labrador, pour y faire la pêche aux loups-marins.

Cette concession fut l'occasion d'un différend assez sérieux entre les deux associés et le sieur Constantin qui avait eu une concession au même lieu bien avant eux puisqu'elle datait du 31 mars 1716. Le différend fut temporairement arrangé par un règlement de MM. de Beauharnois et Hocquart, le 18 avril 1738. (1)

Quelques jours plus tard, le 1er mai 1738, l'intendant Hocquart mettait fin pour toujours à la dispute en concédant pour dix ans à M M. Foucault et Boucault le lieu nommé Apétepy, à la côte du Labrador, situé entre la concession du sieur de la Valterie et celle accordée au sieur de Brouage. L'intention de MM. Foucault et Boucault était de faire en cet endroit la pêche aux loups-marins, la chasse et la traite avec les Sauvages (2)

A l'automne de 1740, M. Foucault qui exerçait son emploi de garde-magasin du Roi depuis près d'un quart de siècle, demandait à prendre sa retraite. Sa demande lui fut accordée au mois d'avril 1741. Il fut remplacé par le sieur Estèbe.

Le président du Conseil de marine accorda à M. Foucault, en récompense de ses bons services, le titre et la charge d'écrivain principal de la marine. Cette charge donnait 900 livres d'appointements.

Le 10 mai 1741, le gouverneur de Beauharnois et l'intendant Hocquart déclaraient plusieurs concessionnaires des terres du lac Champlain déchus de tous droits et propriétés sur les dites terres parce qu'ils ne s'étaient pas conformés aux conditions de leurs concessions. M. Foucault, qui ne s'était guère occupé de sa seigneurie de Foucault, se trouva au nombre des dépossédés.

Cependant, MM. de Beauharnois et Hocquart s'étaient réservés, sous le bon plaisir de Sa Majesté, de donner de nouveaux titres de concession à ceux des concessionnaires qui justifieraient, au bout d'un an, d'avoir sérieusement, par des dépenses et des travaux réels, mis en valeur partie notable de leurs anciennes terres.

---

(1) On trouvera ce règlement au volume 26, folio 90, des Ordonnances des intendants.

(2) Ordonnances des intendants, vol. 26, folio 104.

M. Foucault, qui voulait reprendre sa seigneurie, se mit en frais d'y attirer des colons. Au bout d'un an, il pouvait déclarer que six habitants s'étaient établis dans sa seigneurie. C'étaient François Laporte dit Labonté, Christophe de Saint-Christophe dit Lajoie, Thomas Karet, Joseph Saintonge, Pierre Marmet et Michel Saint-Julien.

MM. de Beauharnois et Hocquart, satisfaits de la bonne volonté de M. Foucault et de ses . promesses, lui accordaient, le 1er mai 1743, un nouveau titre de concession. Sa première concession n'avait que deux lieues de front. Celle-ci lui en donnait trois, "la troisième à prendre au bout des dites deux lieues en remontant la dite rivière Chambly." (1)

Cette nouvelle concession fut ratifiée par le roi le 25 mars 1745 (2)

Le 1er novembre 1744, M. Foucault augmentait encore l'étendue de sa seigneurie en se faisant concéder par MM. de Beauharnois et Hocquart "une langue de terre ou presqu'île d'environ deux lieues de front, joignant sa seigneurie, en remontant la rivière Chambly, jusques à la pointe appelée Pointe du Détour". (3)

Cette langue de terre avait été originairement concédée au sieur de l'Isle qui l'avait abandonnée aussitôt à cause de la mauvaise qualité des terres.

Foucault, cette fois, se mit sérieusement à l'œuvre pour coloniser sa seigneurie. Il y conduisit plusieurs habitants et leur construisit un moulin à vent en pierre qui lui coûta près de 4000 livres. Les progrès de la seigneurie de Foucault furent si rapides qu'en 1745 le roi y approuvait la formation d'une paroisse. Le 12 mai 1745, le président du Conseil de marine écrivait à l'évêque de Québec de prendre 400 livres par année sur le fonds destiné aux curés usés pour l'entretien du missionnaire qui devait desservir la paroisse qu'on était à la veille d'établir dans la seigneurie de Foucault.

Le 20 octobre 1750, l'intendant Bigot demandait au ministre que le sieur Foucault, écrivain principal de la marine, fut admis à sa retraite, ainsi qu'il le désirait.

---

(1) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 204.

(2) Rapport sur les archives canadiennes pour 1905, vol. I, p. 37.

(3) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 299.

Nous ignorons quelle fut la réponse du ministre.

Le 3 juillet 1752, M. Foucault était créé premier conseiller au Conseil Supérieur de Québec, en remplacement de M. Cugnet, décédé. (1).

L'intendant Bigot s'était toujours intéressé à l'avancement de M. Foucault. Le 5 juin 1754, en réponse à une demande de promotion pour M. Foucault, le président du Conseil de marine écrivait à M. Bigot : "Lorsque le sieur Foucault aura acquis de l'ancienneté au Conseil on fera quelque chose pour lui."

M. Foucault s'acquitta de ses devoirs de premier conseiller avec une ponctualité et une attention vraiment dignes d'éloges. De 1752 à 1760, il ne manqua pas une seule séance du Conseil Supérieur. C'est lui qui eut l'honneur de présider la dernière séance du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France tenue à Montréal le 28 avril 1760.

On a dit qu'après la Conquête M. Foucault s'en alla jouir de sa fortune en France. Tel n'est pas le cas. M. Foucault continua à résider à Québec où il décéda le 19 juillet 1766, à l'âge de 78 ans.

M. Foucault avait épousé à Québec, le 3 juin 1718, Catherine Chaunière-Sabourin, fille de Denis Sabourin Chaunière et de Catherine Nafrechoux.

Madame Foucault décéda subitement à Québec le 11 avril 1731, à l'âge de 45 ans. Elle fut inhumée au cimetière paroissial le lendemain.

Enfants de François Foucault et de Catherine Chaunière-Sabourin :

1o MICHELLE-ELISABETH FOUCAULT.

Née à Québec le 16 avril 1719.

Mariée à Québec, le 4 mars 1737, à Daniel-Hyacinthe Liénard, Ecuyer, sieur de Beaujeu, officier dans les troupes du détachement de la marine entretenu par le Roi en ce pays, fils de Louis Liénard, Ecuyer, sieur de Beaujeu, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis et major des dites troupes, et de dame Thérèse Migeon.

C'est le héros de la Monongahéla.

On sait que M. de Beaujeu fut tué le 9 juillet 1755 en battant le général Braddock qui s'avançait contre le fort Duquesne à la tête d'une armée dix fois plus forte que la sienne. C'est de cette bataille

(1) Insinuations du Conseil Supérieur de Québec,

que Washington, le futur fondateur des Etats-Unis, qui était un des officiers de Braddock, a écrit : "Nous avons été battus, et battus honteusement par une poignée de Français."

M. de Beaujeu fut inhumé, le 12 juillet 1755, dans le cimetière du fort Duquesne.

Sa veuve lui survécut trente-six ans. Décédée à Montréal le 8 juillet 1791, elle fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne de l'église Notre-Dame.

De leur mariage étaient nés neuf enfants. D'après M. l'abbé Daniel, sept des enfants du héros de la Monongahéla seraient morts en bas âge. Les deux autres, un garçon et une fille (mariée à M. de Charly, puis à son oncle Denis-Nicolas Foucault) passèrent en France après la Conquête.

2° CATHERINE-FRANÇOISE FOUCAULT

Née à Québec le 16 février 1720

Décédée au même endroit le 12 mai 1728. Inhumée dans l'église paroissiale.

3° JEAN-FRANÇOIS-EUSÈBE FOUCAULT

Né à Québec le 21 novembre 1721.

Décédé au même endroit le 4 mai 1738. Inhumé le lendemain dans l'église paroissiale, sous le banc de sa famille, du côté de la chaire.

4° DENIS-NICOLAS FOUCAULT

Né à Québec le 13 janvier 1723.

En 1738, le jeune Foucault entra dans les bureaux de la Marine de la Nouvelle-France.

Quatre ans plus tard, en 1742, il passa élève de la marine à Rochefort.

Il fit sa première campagne sur la GIRONDE, à l'île Royale, en 1745.

En 1747, il devenait écrivain de la Marine, puis, en 1757, écrivain principal.

En 1763, Foucault obtenait l'emploi de contrôleur de la Marine en Louisiane.

Ses neuf campagnes sur mer lui avaient probablement aidé à obtenir cette charge.

Lorsque don Antonio de Ulloa vînt prendre possession de la Louisiane, au nom du roi d'Espagne, il se trouva bientôt en difficultés avec Foucault, et, au commencement de 1768, il lui enlevait sa charge.

Foucault se vengea de l'irascible espagnol en prêtant la main presque ouvertement à la sédition qui le chassa de la Louisiane.

Dans une procuration donnée le 11 mars 1769, à Jacques Perrault, négociant à Québec, pour retirer ce qui lui était dû dans la succession de son père, M. Foucault s'intitule "Denis-Nicolas Foucault faisant fonction d'ordonnateur et de premier juge au Conseil Supérieur de la province de la Louisiane."

En 1769, l'Espagne envoyait le comte O'Reilly reprendre possession de la Louisiane.

Comme Foucault était à l'emploi du roi de France, O'Reilly n'osa le faire arrêter. Mais il pria M. Aubry, dernier gouverneur français de la Louisiane, qui était encore dans la colonie, de se charger de cette besogne.

Foucault fut arrêté le 24 août 1769. Il se défendit très habilement. A toutes les questions que M. Aubry, sur la demande d'O'Reilly, lui posa, il se contenta de répondre qu'il n'était en rien justifiable des tribunaux espagnols.

O'Reilly n'osa aller plus loin et il le fit embarquer pour la France.

A l'arrivée du navire à LaRochelle, il fut arrêté et incarcéré à la Bastille le 17 février 1770. L'ordre de détention portait : "Sur la demande de Sa Majesté Catholique".

On commença le procès de Foucault, puis la justice se décida à laisser à la diplomatie le soin de décider de son sort.

Le 18 juillet 1770, la dépêche suivante était envoyée à l'ambassadeur de France à Madrid : "Le roi d'Espagne prononcera sur le sort de ce commissaire en le suppliant néanmoins de vouloir bien conseiller la clémence..."

Le roi d'Espagne fit répondre : "L'intention de Sa Majesté est de ne point se mêler de la décision du sort du sieur Foucault qu'il laisse entièrement à l'arbitre du roi de France pour que, suivant les inspirations de sa clémence, il en dispose selon son bon plaisir. Il demande seulement que Foucault ne puisse jamais retourner en Louisiane."

Il est peut-être bon d'ajouter que Foucault avait adressé au roi

d'Espagne plusieurs suppliques pour implorer sa générosité.

Foucault ne fut pas tout de même mis en liberté sur le champ. Il Il fut oublié près d'un an à la Bastille.

Le 22 juin 1771, il sortait enfin de prison.

Le duc d'Aiguillon, qui s'était intéressé à son sort, écrivait à peu près vers cette époque : "Sa conduite à la Nouvelle-Orléans paraît ne lui avoir été inspiré que par un zèle excessif pour le service du roi".

De son côté, le comte O'Reilly, qui avait été plus à même de le connaître, faisait de lui un portrait peu flatteur : "C'est un personnage vain, borné, qui a dupé beaucoup de monde, ainsi qu'il est aisé d'en juger par l'état des dettes ($27,000) qu'il laisse. Je suis persuadé que la crainte de ne pouvoir jamais les payer a été la principale cause de ses délits."

Quoiqu'il en soit, le roi de France ne lui tint pas trop compte de sa conduite puisque, peu après sa sortie de la Bastille, il le nommait commissaire titulaire de la marine "pour prendre rang du 1er avril 1765."

En 1772, Foucault obtenait la charge d'ordonnateur à Pondichéry.

Il passa en la même qnalité, en 1776, à l'île de France.

Foucault se retira du service le 2 août 1783, avec une pension de 10,000 livres.

Il mourut à Tours le 3 septembre 1807.

M. Foucault s'était marié, après son retour en France, à Louise Liénard de Beaujeu, veuve de Jean-Baptiste-François Charly, chevalier de St-Louis et major de l'île de Gorée.

Elle décéda à Tours, en 1823, et laissa ses biens à Amédée-Vincent Juchereau de Saint-Denys.

5° Thérèse-Louise Foucault (1)

Née à Québec le 25 novembre 1723.

Décédée à Charlesbourg le 23 février 1724, elle fut inhumée dans la chapelle Saint-Joseph de l'église de cette paroisse.

6° Louis-Catherine Foucault

(1) L'acte de sépulture lui donne les prénoms Catherine-Louise-se-Thérèse, mais elle fut baptisée sous les prénoms Thérèse-Louise.

Née à Québec le 26 avril 1725.

Mariée, à Québec, le 8 février 1747, à Joseph-Etienne Nouchet, conseiller du Roi, assesseur au Conseil Supérieur de Québec, fils de Joseph Nouchet, receveur des droits du domaine du Roi en ce pays, et de Geneviève Gatin.

M. Nouchet, qui avait été nommé assesseur au Conseil Supérieur de Québec par MM. de Beauharnois et Hocquart le 3 décembre 1746, remplaça dans le même corps, le 1er juin 1750, M. de Lotbinière décédé.

M. Nouchet décéda à Québec le 3 février 1758, et fut inhumé dans l'église paroissiale.

An mois de novembre 1759, madame veuve Nouchet entrait comme dame pensionnaire chez les Sœurs Grises, à Montréal. Elle décéda dans cette communauté le 26 juillet 1774. (1)

De ses cinq enfants une seule lui survécut, Marie-Joseph-Elisabeth, qui devint l'épouse de Augustin Chaboillé, de Montréal.

7° MARIE-CLAUDE-GENEVIÈVE FOUCAULT

Née à Québec le 12 avril 1726.

Mariée à Québec, le 4 mai 1744, à Guillaume Guillimin, conseiller assesseur au Conseil Supérieur de Québec, fils de feu Mtre Charles Guillimin, conseiller du Roi au dit Conseil et de défunte dans Françoise Le Maître.

Après avoir été conseiller au Conseil Supérieur de Québec puis lieutenant-général de l'Amirauté sous le régime français, M. Guillimin devint sous le régime anglais avocat puis juge de la Cour des Prérogatives. Il décéda à Québec le 30 juillet 1771.

8° MARIE-THÉRÈSE FOUCAULT

Née à Québec le 20 avril 1728. (2)

Mariée à Québec, le 14 novembre 1747, à Jean André La Maletie, bourgeois, négociant à Québec, fils du sieur La Maletie, bourgeois, négociant à Bordeaux, et de damoiselle Marie-Anne Benet, de la paroisse Saint-Michel, évêché de Bordeaux.

Quelques mois après son mariage, M. La Maletie remplaçait M. Aubin de l'Isle comme greffier de la maréchaussée de Québec.

---

(1) Annuaire de Ville-Marie, vol. 1, p. 85.

(2) Baptisée le 22 août 1729.

Après la conquête, M. La Maletie sa femme et ses enfants partirent pour la France.

En 1768, M. La Maletie était établi comme négociant à Bordeaux.

FRANÇOIS FOUCAULT

Il ne faut pas confondre François Foucault, garde-magasin à Québec, puis écrivain principal de la marine et conseiller au Conseil Supérieur, avec François Foucault, marchand et exempt de la Maréchaussée à Québec.

Ce dernier était né en 1661, à Verneuil, près de Loches, évêché de Tours, du mariage de François Foucault et de Gabrielle Delaunay.

Il passa dans la Nouvelle-France avant 1689 et s'établit comme marchand à Québec.

Le 24 mai 1689, le roi établissait au Canada la charge d'exempt du prévôt des Maréchaux qu'il accorda à François Foucault, pour en faire les fonctions sous le sieur de Saint-Simon, prévôt de la Maréchaussée.

François Foucault exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée à Québec le 7 juin 1734. Il était âgé de 73 ans.

Il avait épousé, à Montréal, le 30 août 1691, Catherine Nafrechoux, veuve de Louis Chaunier, et fille d'Isaac Nafrechoux et de Catherine Leloup.

Elle décéda à Québec le 29 janvier 1735, un peu plus de six mois après son mari.

De leur mariage étaient nés cinq enfants :

1° Jean-Baptiste Foucault né à Québec le 23 février 1693.

2° Catherine Foucault née à Québec le 2 mai 1696. Ce doit être elle que nous voyons entrer en religion à l'Hôpital-Général de Québec le 4 novembre 1713 sous le nom de Charlotte de la Croix. Elle fit profession le 23 avril 1715 et décéda le 17 septembre 1741.

3° Françoise-Gabrielle Foucault née à Québec le 3 mars 1698. Mariée à Québec, le 18 décembre 1724, à Louis Courval, fils de Jean-Baptiste Courval et de Louise Cressé, de Trois-Rivières.

4° Pierre Foucault né à Québec le 3 mars 1699.

5° François Foucault né à Québec le 9 mars 1700. (1)

L'AIDE-MAJOR FOUCAULT

Le 16 novembre 1704, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre :

"Il m'est revenu que l'on vous avait dit que j'avais une quantité de parents du côté de mon épouse. Je vous assure qu'elle n'a au monde en ce pays que M. de Lotbinière. Il est vrai que j'ai beaucoup de considération pour lui, mais aussi, Mgr, il faut que le portrait que l'on vous en a fait lui soit bien avantageux pour que vous lui ayez fait l'honneur de le mettre à la tête du Conseil où il remplit parfaitement ses devoirs et le sieur de Beauharnois en est très content.

"Je n'ai de mon côté qu'un parent à qui le feu chevallier de Callières avait donné une petite enseigne dans ce pays. Je vous prie de vouloir bien lui accorder une lieutenance. Il fait la charge d'aide-major des troupes. Il est à Plaisance avec le détachement que vous m'avez ordonné d'envoyer au sieur de Subercase. C'est un gentilhomme en état de bien servir le roi. Il est cousin germain de M. de Polastron, lieutenant-général et se nomme monsieur de Foucault". (2)

Nous croyons que ce M. de Foucault n'a pas séjourné longtemps dans la Nouvelle-France. Du moins, nous n'en trouvons aucune mention après 1704.

En 1880, un Français distingué, le comte de Foucault, visitait le Canada. M. le juge Routhier lui a dédié son récit de voyage au lac Saint-Jean, *En canot*. Le comte de Foucault était de la même famille que l'aide-major des troupes Foucault.

---

(1) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vol. Ier, p. 237) lui fait épouser, à Québec, le 3 juin 1718, Catherine Chaunier. Il l'a confondu avec son homonyme, François Foucault, qui fut plus tard conseiller au Conseil Supérieur.

(2) Correspondance générale, vol., 22.

NICOLAS FOUCAULT

Originaire du diocèse de Paris, il fut ordonné prêtre à Québec le 3 décembre 1689.

M. Foucault fut curé de Batiscan de 1690 à 1700.

C'est au cours de cette année qu'il partit pour les missions de la Louisiane.

M. de Brisacier écrivait de Paris à Mgr de Laval, le 17 juin 1701 :

"Nous avons reçu vos trois lettres de 1700, Monseigneur, l'une du 9 août, l'autre du 19 octobre et la 3e sans date. La 1ère nous a été rendue par le Père Commissaires des Récollets et elle est toute entière sur la mission du Mississipi et sur le présent que vous lui avez fait en y envoyant M. Foucault en qui vous avez trouvé toutes les bonnes qualités d'un missionnaire propre à travailler avec succès. Il faut espérer avec vous, Mgr, qu'estant joint avec ses confrères et agissant de concert avec eux l'œuvre de Dieu s'avancera."

M. Foucault fut massacré par des Sauvages infidèles au mois d'octobre 1702.

M. l'abbé Tremblay écrivait de Paris à Mgr de Laval, le 15 juin 1703 :

"Vous apprendrez la triste mort de notre cher M. Foucault que des sauvages d'une nation au-dessous des Akansas nommés Coulois [M. Shea les nomme Koroas] qu'il avait pris pour le descendre aux Français avec trois autres Français malades qu'il avait aux Akansas, ont massacré pour avoir sans doute leur butin ou poussés peut-être par les Akansas de dépit de ce qu'il les abandonnait."

Un peu plus tard, M. Tremblay écrivait encore à Mgr de Laval :

"M. Bergier me mande que quand M. Foucault a été tué il avait pour plus de 1000 écus d'effets avec lui. Quelle perte outre celle de la personne qui est inestimable !"

SIMON FOUCAULT

Le récollet Simon Foucault était né en France. Mgr Tanguay dit qu'il fut ordonné prêtre à Québec le 18 décembre 1723. Il fait erreur puisqu'on le voit desservir le Cap Saint-Ignace pendant quatre mois en 1722.

Au mois d'octobre 1724, le Père Foucault revient au Cap Saint-Ignace. Cette fois son séjour y fut plus long qu'en 1722 puisqu'on trouve sa signature dans les registres jusqu'à septembre 1741. Pendant ces dix-sept ans il eut charge du Cap Saint-Ignace, de l'île aux Grues, de l'Islet et de Saint-Jean Port-Joli à différents intervalles.

Mgr Tanguay fait mourir le Père Foucault à Montréal le 6 juillet 1744. M. l'abbé Sirois, dans sa *Monographie de St-Ignace du Cap St-Ignace* fixe sa mort au 9 octobre 1747.

11-71

CS
90
F6

Roy, Pierre Geogres
La famille Foucault

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY